

Une stratégie nationale de mobilisation et de soutien en faveur des aidants a été dévoilée par le Premier ministre, accompagné de Mesdames Buzyn et Cluzel, respectivement Ministre des Solidarités et de la Santé et Secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées.

Vers la reconnaissance des aidants

Dans un contexte où les proches aidants sont enfin reconnus, où ils sont sortis de leur invisibilité, dans un contexte, où l'on vit de plus en plus longtemps, où les défis démographiques sont juste devant nous, cette initiative ne peut que nous ravir, comme une promesse de jours meilleurs pour ces presque 11 millions de personnes en situation d'aidant.

Mais ce contexte est aussi marqué par le rapport sur l'avancée en âge, mené par Monsieur Libault, porteur de 175 propositions. Ça questionne disent les uns, c'est un pas en avant disent les autres, c'est une dynamique exigeante pour tous !

Des sujets communs

Cette stratégie reconnaît enfin qu'il existe une transversalité et des points communs entre les politiques en faveur des personnes âgées, des personnes handicapées ou encore celles qui souffrent de maladies chroniques, évitant ainsi l'oubli de certaines personnes ; elle reconnaît aussi que plutôt qu'un statut, il faut considérer la diversité des besoins selon les moments de la vie.

Des réponses concrètes

L'information et le soutien sont aussi au rendez-vous, avec un déploiement de l'offre et d'une labellisation à venir. Mais ce qui a attiré notre attention, ce n'est pas d'augmenter les droits des aidants, mais dans un premier temps de faciliter l'accès aux droits, tant ces derniers peuvent être aussi méconnus que difficile d'accès, du fait de la complexité des démarches administratives.

La santé et la lutte contre l'épuisement représentent une réalité trop souvent rencontrée auprès des aidants ; il faudra toute la vigilance des associations pour faciliter leur vie, leur permettre de poursuivre leur activité professionnelle. Et puis, il faudra prendre en compte de nouveaux publics aidants, comme les jeunes ! Et comme le dit le dicton, le nerf de la guerre sera-t-il suffisant ? C'est une enveloppe de 400 millions d'euros qui est mise à

disposition.

À condition que l'on compte bien les proches aidants, pas seulement ceux qui aident les personnes âgées, mais bien tous ceux qui aident un proche à tous les âges de la vie.